

CONSEIL MUNICIPAL D'EPERNAY
--ooOoo--
SEANCE DU LUNDI 11 AVRIL 2011 A 18 H 15
--ooOoo--

ORDRE DU JOUR

1 -NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

2 - COMPTE RENDU DE DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2122-22)

(Rap. M. le Maire)

3 – COMMUNICATION DES DECISIONS DE JUSTICE

(Rap. M. le Maire)

4 -ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

a)Impôts locaux-fixation des taux 2011

(Rap. M. le Maire)

b)Vente d'une licence de débit de boissons

(Rap. M. FROMM)

c)Abrogation de la délibération 10-2042, autorisant l'acquisition de locaux situés
28, avenue Jean-Jaurès

(Rap. Mme HEURTAUX)

d)Plateforme Emploi Formation-Vente en l'état futur d'achèvement

(Rap. M. le Maire)

e)Plateforme Emploi Formation-Demande de subvention

(Rap. M. le Maire)

f)Attribution de subventions

(Rap. M. RODRIGUES)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15**

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 27

Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2750

1-NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Je vous invite à désigner un secrétaire de séance. L'usage veut que le plus jeune membre de l'Assemblée remplisse cette fonction.

Je vous propose donc de désigner Melle Astrid TUSSEAU, comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Pour le Maire et par délégation

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15**

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 27
Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Étaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Étaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Étaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2751

**2-COMPTE RENDU DE DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L 2122-22)**

RAPPORTEUR : Monsieur Le Maire

En application des délibérations des 28 mars 2008 et 30 mars 2009, par lesquelles vous m'avez donné délégation pour prendre toutes décisions en vertu des possibilités offertes par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai décidé :

1°) Le 22 mars 2011, de conclure un contrat pour la maintenance et l'hébergement relatifs à la solution logicielle « Doc@net » (logiciel de gestion documentaire mis en place dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine) avec la société SERES, du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2012, renouvelable par reconduction expresse, pour une durée ne pouvant excéder trois ans, moyennant la somme 1 602, 64 € T.T.C par an.

2°) Le 24 mars 2011, de conclure un marché pour la déconstruction de l'ancienne école Léon-Bourgeois avec la société POTHELET, à compter de la date fixée par l'ordre de service, moyennant la somme de 30 665, 44 € T.T.C.

3°) Le 25 mars 2011, de consentir à Mme HENRY une convention d'occupation à titre exceptionnel et transitoire un logement 8b, rue de verdun, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, moyennant la somme de 380, 00 € par mois.

4°) Le 25 mars 2011, d'organiser une exposition avec l'association Salon Orange, à la médiathèque, du 6 au 30 avril, et ce, à titre gracieux.

5°) Les 15,28, 29 mars 2011 de mettre :

la salle Beethoven, à la disposition de :

-M. LONCHANT, du 15 avril à 16 H 00 au 18 avril à 9 H 00, et ce, moyennant la somme de 127, 00 € T.T.C.

-L'association Epernay Nature et Sports, du 8 avril à 16 H 00 au 11 avril à 9 H 00, et ce, à titre gracieux.

-M. PINHO, du 29 avril à 16 H 00 au 2 mai à 9 H 00, et ce, moyennant la somme de 127,00€ T.T.C.

la salle de réunion de la Mairie de Quartier, à la disposition de :

-L'association La Maison de l'Enfant, le 6 avril et 27 mai 2011, de 17 H 45 à 22 H 00, et ce, à titre gracieux.

la salle Odile-Kopp, à la disposition de :

-La Maison Pour Tous, du 28 au 31 mars, et du 5 au 6 avril, pour l'organisation du Festival Méli'môme 2011, et ce, à titre gracieux.

-L'association Culturelle des Turcs d'Epernay, du 15 avril à 16 H 00 au 18 avril 2011 à 9 H 00, et du 19 avril à 18 H 00 au 20 avril à 9 H 00, et ce, à titre gracieux.

-Mme COULIBALY, du 22 avril à 16 H 00 au 25 avril à 9 H 00, et ce, moyennant la somme de 255 €.

-Melle SONGUN, du 8 avril à 16 H 00 au 11 avril à 9 H 00, et ce, moyennant la somme de 331 €.

6°) Les 15, 25, 29 mars 2011, d'attribuer et de renouveler les concessions, répertoriées sous les n° 2660 à 2667, 2675 à 2680, 2721 à 2724, au cimetière Nord.

Le Maire de la Ville d'Epernay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.2011 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15**

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 27
Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2752

4a-IMPÔTS LOCAUX-FIXATION DES TAUX 2011

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'avis de la commission Administration Générale et Finances du 4 avril 2011,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après examen des nouvelles bases d'imposition, des nouveaux taux de références ainsi que des allocations compensatrices et dotations liées à la réforme fiscale, notifiées dans l'état 1259 par l'Administration des Services Fiscaux,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE les taux d'imposition suivants pour l'année 2011 :

Taxe d'Habitation	25,19%
Taxe foncière bâti	24,28%
Taxe foncière non bâti	34,73%
Cotisation Foncière des Entreprises	20,01%

Adopté à la majorité (29 voix pour – 2 contre : MM. LEFEVRE, LAADAM. – 1 abstention : M. THEVENIN.).

Le Maire de la Ville d'Eprenay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 27

Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etai^{ent} présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etai^{ent} excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etai^{ent} absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2753

4b- VENTE D'UNE LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS

RAPPORTEUR : Jacques FROMM

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances et Economie du 4 avril 2011,

Considérant que la Ville d'EPERNAY a négocié et trouvé un acquéreur.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE VENDRE à Monsieur Frédéric COUSINAT, la licence de QUATRIEME catégorie, appartenant à la Ville, moyennant le prix de QUINZE MILLE EUROS (15.000€) hors frais pour prix d'acquisition.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire de la Ville d'Epernay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 27
Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2754

4c-ABROGATION DE LA DELIBERATION 10-2042 AUTORISANT L'ACQUISITION DE LOCAUX SITUES 28, AVENUE JEAN-JAURES

RAPPORTEUR : Colette HEURTAUX

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°10-2042 en date du 27 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances du 4 avril 2011,

Considérant que ce bâtiment n'était pas libre de toute occupation puisque qu'une partie de ce dernier était utilisée par une entreprise de peinture, ce que la Ville ignorait,

Considérant que la découverte de caves occupées, non mentionnées lors de la négociation, au moment de la division en volume des biens, occasionnerait des coûts supplémentaires pour la Ville qui devrait consolider lesdites caves, alors qu'elles appartiennent à un tiers étranger à la transaction, avant de pouvoir procéder aux travaux projetés,

Considérant la nécessité de poursuivre le projet relatif à la restauration scolaire porté par la Ville,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de renoncer à l'acquisition de bâtiments dépendant de la parcelle, cadastrée section BK n° 457, située 28, avenue Jean-Jaurès

DÉCIDE d'abroger la délibération n°10-2042 en date du 27 juin 2010 portant sur l'acquisition de bâtiments dépendant de la parcelle, cadastrée section BK n° 457, située 28, avenue Jean-Jaurès et appartenant à la S.A.RL. NULLE PART AILLEURS,

Adopté à l'unanimité.

Le Maire de la Ville d'Épernay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 27

Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2755

4d-PLATEFORME EMPLOI FORMATION-VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code civil articles 1601.2 et 1601.3,

Vu le code de la construction et de l'habitation articles L 261.10 et suivants et R 261.11 et suivants,

Vu la loi n°89.1010 du 31 décembre 1989,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juin 2008 visant à l'adoption d'un projet d'aménagement dit des « Berges de Marne » et la demande de subvention afférente au titre du Programme Européen FEDER 2007-2013,

Considérant l'intérêt constitué par la réalisation d'un équipement structurant pour le développement économique et la cohésion sociale de notre territoire,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Approuve les termes du contrat de réservation ci-joint, afférent à l'acquisition de la plateforme emploi formation,

Autorise le Maire à signer ledit contrat avec le vendeur, le Toit Champenois, pour un prix prévisionnel de vente fixé à 6 280 995 € (six millions deux cent quatre vingt mille neuf cent quatre vingt quinze euros) TTC,

Autorise le Maire à verser le dépôt de garantie afférent pour un montant de 314 049,75 €.

Autorise le Maire à signer ultérieurement avec une SEM de gestion et d'aménagement un contrat de subrogation de la SEM à la Ville s'agissant des droits et obligations du présent contrat de réservation,

4 refus de vote : MM. LEFEVRE, LAADAM, DE LILLO, THEVENIN.)
Adopté à l'unanimité des votants.

Le Maire de la Ville d'Epernay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 27
Date de la convocation : 5 AVRIL 2011

Etaient présents : M. Franck LEROY, Maire, Président, Mme Annie LOYAUX, 1^{er} Adjoint, M. Benoît MOITTE, 2^{ème} Adjoint représenté par M. Franck LEROY, jusqu'à son arrivée, à compter du 4d, Mme Anne-Marie LEGRAS, 3^{ème} Adjoint, M. Claude MARECHAL, 4^{ème} Adjoint, Mme Candie LHEUREUX, 5^{ème} Adjoint, M. Pierre MARANDON, 6^{ème} Adjoint, Mme Marie-Claude GARZA, 7^{ème} Adjoint, M. Jacques FROMM, 8^{ème} Adjoint, Mme Abida CHARIF, 9^{ème} Adjoint, Mme Hélène PLAQUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Mme Colette HEURTAUX, Conseillère Municipale Déléguée, MM Pierre LIEBART, Daniel MAIRE, Mme Geneviève LAMOTTE, Mme Marie-Christine MARCHISET, MM Rémi GRAND Conseiller Municipal Délégué, Ismaël LAUTOA, Slimane BOUDJEBBA, Mme Virginie LUTUN, MM. Jonathan RODRIGUES, Conseiller Municipal Délégué, Jean-Paul GUILLOT, Michel DE LILLO, Marc LEFEVRE, Jérémie THEVENIN, EL Mostapha LAADAM, Melle Astrid TUSSEAU, secrétaire de séance.

Etaient excusés et représentés : M. Nicolas SCHMIT représenté par Marie-Claude GARZA, M. Jacques GUILLAUME, représenté par Pierre LIEBART, M. Jean-Michel LLORCA, représenté par M. Daniel MAIRE, Mme Anne-Lise PETITPAS, représentée par M. Rémi GRAND, Mme Nicole TRUSSART représentée par Mme Colette HEURTAUX.

Etaient absents : MMmes Christelle JABBOUR, Marie-Christine GILLE, M. Youssef EL HMAM.

Délibération n° 11-2756

4e-DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA PLATEFORME EMPLOI FORMATION

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juin 2008 visant à l'adoption d'un projet d'aménagement dit des « Berges de Marne » et la demande de subvention afférente au titre du programme européen FEDER 2007-2013,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2011, relative à l'acquisition par la Ville de la Plateforme Emploi Formation en VEFA, au Toit Champenois,

Vu l'avis de la commission Administration générale et finances du 04 avril 2011,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le plan de financement prévisionnel de la Plateforme Emploi Formation, conformément aux éléments suivants :

Plate-forme Emploi
Plan de Financement Prévisionnel

Dépenses	Recettes
HT 908 971€ A.FONCIER : Comprenant = la charge foncière = les voiries et réseaux divers (VRD) = les espaces verts = les diverses Taxes	FEDER 1 000 000
HT 3 705 187€ B.BATIMENT : Comprenant les travaux Tous Corps d'Etat hors VRD et EV	FNADT 700 000
HT 726 019€ C.HONORAIRES : Les honoraires du programmiste : Comprenant Les honoraires de Maitrise d'œuvre Les honoraires du bureau d'étude Les honoraires du bureau de contrôle Les honoraires du coordinateur SPS Les honoraires de conduite de projet Assurances	Région/Pays 300 000
HT 44 577€ D.FRAIS ANNEXES : Comprenant les frais d'actualisation de Marchés	
E.MONTANT TOTAL : 5 384 754€	TOTAL 2 000 000

Reste à financer H.T 3 384 750 €

SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre du programme européen FEDER 2007-2013(axe 4, mesure2, action 2) conforme au plan de financement adopté,

SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention, au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, section générale, conforme au plan de financement adopté,

SOLLICITE de la Région Champagne-Ardenne l'attribution d'une subvention au titre du prochain contrat territorial, conforme au plan de financement adopté,

4 refus de vote : MM. LEFEVRE, LAADAM, DE LILLO, THEVENIN.)
Adopté à l'unanimité des votants.

Le Maire de la Ville d'Eprenay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2011 A 18H15**

Délibération n° 11-2759

4f-ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes des associations et organismes,

Vu le budget primitif de la commune,

Vu les avis des commissions Affaires Sociales et Education, Animation et Attractivité de la Ville et Administration Générale,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

1) Subventions d'action

Les Cenelles 1 500 €

- Participation à l'organisation du concert du 10 avril 2011
Imputation : CAC267 30 6574 CULT SUBACTION

Association Sportive Automobile Club de Champagne 9 000 €

- Participation à l'organisation du 14^{ème} Rallye national Epernay Vins de Champagne
les 2 et 3 avril 2011
Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

ASPTT

- Participation à l'organisation de la manifestation sportive
autour du vélo « Les Galipes d'Epernay » les 9 et 10 avril 2011 400 €
Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

Union Cyclotouriste d'Epernay Champagne

- Participation à l'organisation de « La Route des Vins de Champagne », 200 €
le 5 juin 2011.
Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

Rugby Epernay Champagne

- Participation au financement d'un poste d'éducateur sportif 9 050 €

à temps partiel

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

Racing Club Epernay Athlétisme

1000 €

- Participation à l'organisation du 10 km d'Epernay,
le 29 avril 2011

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

Champagne Châlons Reims Basket

2 500 €

- Participation à l'opération Basket dans les quartiers

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBACTIONS

1) Subventions exceptionnelles

Association des Guides et Scouts d'Europe –section « garçons»

250 €

- Participation à l'achat de matériel

Imputation budgétaire : 2042 20 2ED201 educ

Association des Guides et Scouts d'Europe – section « filles»

250 €

- Participation à l'achat de matériel

Imputation budgétaire : 2042 20 2ED201 educ

Association des Scouts et Guides de France – Groupe Abel Faivre

250 €

- Participation à l'achat de matériel

Imputation budgétaire : 2042 20 2ED201 educ

Les Hommes Grenouilles de Champagne

1 000 €

- Participation à l'achat d'un compresseur

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBEXCEPTI

Epernay Billard Club

200 €

- Participation à l'achat de matériel informatique

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBEXCEPTI

Amicale des arbitres Epernay et Région UNAF

400 €

- Participation à l'organisation du 40^{ème} challenge national André Petit
le 25 juin 2011

Imputation budgétaire : SDS 725 40 6574 SPORT SUBEXCEPTI

Aide d'urgence au Japon : modification des modalités de versement

Le Maire propose que la subvention de 2 000 € votée lors du Conseil du 28 mars 2011, soit finalement versée au fonds d'urgence ouvert par Cités Unies France. L'argent recueilli auprès des collectivités françaises sera distribuée aux collectivités japonaises en coopération avec le centre japonais des collectivités locales.

Imputation Budgétaire : 6574 04 10F252 MDAS SUBEXCEPTIO

Adopté à l'unanimité.

Le Maire de la Ville d'Epernay certifie que la présente copie est conforme à la délibération inscrite au registre et dont le compte rendu a été affiché à la porte de la Mairie le 14.04.11 conformément à l'article 2 de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982
Pour le Maire et par délégation,

Eric LE FLOCH
Directeur Général des Services